



HAL
open science

“ C’est un problème humain ”. Hospitalité démocrate-chrétienne à Vitry-le-François

Xavier Desbrosse

► To cite this version:

Xavier Desbrosse. “ C’est un problème humain ”. Hospitalité démocrate-chrétienne à Vitry-le-François. Michel Hastings; Anne Kerlan; Bénédicte Héraud. Le sens pratique de l’hospitalité. Accueillir les étrangers en France, 1965-1983, CNRS éditions, 2021, 978-2-271-13303-8. halshs-04446856

HAL Id: halshs-04446856

<https://shs.hal.science/halshs-04446856>

Submitted on 8 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« C'est un problème humain » Hospitalité démocrate-chrétienne à Vitry-le-François

Xavier Desbrosse

Correspondant de l'IHTP pour le département de la Marne.

« J'étais un étranger et vous m'avez accueilli » (Matthieu 25, 35) : cette célèbre phrase de la Bible ne permet pas au fidèle un comportement ambigu : face à l'étranger, la compassion, la générosité et l'indulgence sont de mise. Mais l'intensité de l'injonction biblique est largement proportionnelle aux difficultés de sa mise en œuvre. Même s'il est armé de ses convictions, le chrétien se trouve confronté aux réalités de son environnement social et doit se résoudre systématiquement au compromis. Les tensions entre la foi et une forme de responsabilité s'expriment alors. La question de leur gestion est au cœur de cet article.

Les « chrétiens intégraux » qui ont tendu la main aux étrangers parce qu'ils étaient croyants ont généralement plus attiré l'attention dans la mesure où ils ont souvent publiquement justifié leur engagement¹. Les destinées des « catholiques libéraux » articulant de façon plus intime leur rôle social et politique et leur foi sont moins connues. Par définition, ils ont laissé moins de traces visibles d'un engagement non moins réel.

L'exploration des archives locales a permis l'exhumation du témoignage d'Yvan Bruant, un de ces chrétiens libéraux. Cet habitant de Vitry-le-François dans la Marne a raconté sa vie en plus de 1600 pages depuis sa naissance en 1909 jusqu'à 1992². Cette somme publiée sous la forme de trois ouvrages est la mise par écrit des souvenirs d'Yvan Bruant, recueillis par Gilbert Maheut, président de la société d'histoire locale. L'ouvrage prend la forme d'annales décrivant au fil du temps les événements marquants de la vie de l'auteur comme de Vitry-le-François. Catholique, Yvan Bruant était ingénieur. Il a aussi participé activement à la vie de la commune : il est élu au conseil municipal de 1945 à 1953 puis de 1965 à 1971. Lors de son deuxième mandat, il est adjoint au maire chargé de la politique éducative.

La nature profondément autobiographique de ces ouvrages publiés alors que l'auteur, retraité, ne disposait d'aucune responsabilité politique, confère au témoignage une double portée dont nous souhaitons tirer profit. On peut d'abord y voir, dans le sillage des travaux de

¹ Horn G.-R. et Tranvouez Y., « L'esprit de Vatican II : catholiques de gauche en Europe occidentale dans les années 68. Introduction », *Histoire@Politique*, n° 30, septembre-décembre 2016 [en ligne].

² Bruant Y., *Mais tu renais toujours de tes cendres ! Vitry-le-François (1910-1930)*, t. 1, Bar-sur-Aube, Imprimerie Némont, 1991.

Christian Le Bart, une contribution importante à « la stratégie de production de soi » que l'homme politique, se plaît souvent à dérouler afin de se forger une image, de capitaliser des légitimités, de justifier ses décisions, ou plus simplement de travailler à sa postérité³. Le récit prend alors la forme d'un « pacte⁴ » scellé entre l'acteur politique, les lecteurs et l'histoire, ici locale, devenue de fait légataire d'un dépôt de vérité. Les livres d'Yvan Bruant sont donc à considérer comme des objets et non comme des sources. La posture de recherche ne consiste pas à recouper les informations contenues dans ces ouvrages avec d'autres sources pour savoir jusqu'à quel point ils disent vrai, mais d'analyser en quoi ils donnent à voir le profil d'une personnalité accueillante. C'est en effet sous cet angle du « récit moral » que nous nous intéresserons à la manière dont Yvan Bruant, de manière parfois explicite, parfois plus feutrée, donne du sens à ses activités politiques et sociales en faveur de l'accueil des populations étrangères. Nous faisons donc l'hypothèse que l'expérience de l'accueil procède d'une réflexion éthique qui prend sa source dans une trajectoire de vie à la fois singulière et profondément marquée par les configurations de l'époque. Comment Yvan Bruant a-t-il réussi à conjuguer l'exigence morale catholique vis-à-vis des étrangers et ses responsabilités politiques et professionnelles ? Quelles ont été les concessions qu'il a été contraint de faire par rapport à ses convictions ? Notre analyse repose sur les moments où le thème de l'accueil des étrangers est évoqué dans le troisième tome des mémoires d'Yvan Bruant.

Dans un premier temps, nous évoquerons la façon dont il conçoit matériellement l'accueil des travailleurs algériens arrivant dans la ville. Nous nous intéresserons ensuite à la question de la coexistence spirituelle avec les étrangers musulmans. Enfin nous essayerons, de façon plus générale et à partir d'exemples, de mettre en lumière la synthèse personnelle d'Yvan Bruant, autrement dit la façon dont il accommode ses convictions aux circonstances.

Yvan Bruant est dans le contexte politique des années 1960 un centriste. Responsable local du parti démocrate-chrétien, le Mouvement républicain populaire (MRP), il est aussi adhérent à la Confédération française des travailleurs chrétiens avant de rejoindre la CFDT en 1964. Catholique pratiquant, il ne mélange cependant pas les registres spirituel et temporel. Il reste par ailleurs fidèle à la personne du général de Gaulle qui incarne pour lui l'esprit de la Résistance et de la refondation républicaine de 1945. La nécessité d'une unité politique au-delà

³ Le Bart C., *La politique en librairie. Les stratégies de publication des professionnels de la politique*, Paris, Armand Colin, 2012. Voir également du même auteur, « L'écriture comme modalité d'exercice du métier politique », *Revue française de science politique*, n° 1, vol. 48, 1998, p. 76-96.

⁴ Lejeune P., *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1975.

des clivages partisans est pour Yvan Bruant une conviction centrale : il met au cœur de son action « l'esprit de concorde, de solidarité, de respect et de tolérance »⁵. Même s'il est engagé à droite, il est attaché à l'existence d'une liste municipale d'union au sein de laquelle la gauche est représentée à égalité avec son bord politique. Cela le différencie des gaullistes de l'UNR : notre témoin a à cœur de trouver des points de convergence avec la gauche modérée des radicaux et de la SFIO mais aussi avec le PSU voire les communistes⁶.

Yvan Bruant est cadre aux établissements Lamort. Il fournit en machines-outils des clients qui produisent du papier ou du fibrociment. Cette entreprise prospère a un rayonnement international et emploie, en 1965, 250 personnes particulièrement qualifiées. Les salaires pratiqués y sont les plus élevés du bassin d'emploi. La main-d'œuvre étrangère n'y est pas employée à la différence des entreprises du bâtiment ou de la grande usine sidérurgique locale.

Homme politique et ingénieur, Yvan Bruant est aussi un acteur de la vie associative municipale. Il est responsable de nombreux clubs comme celui des philatélistes qu'il contribue à créer. Grand amateur de sport et notamment de football, il est membre du conseil d'administration d'associations sportives et de l'office municipal des sports. L'office de tourisme et la MJC sont redevables à Yvan Bruant de son engagement. Rappelons pour finir de brosser ce portrait qu'un des fils de notre témoin, Jacques, a combattu en première ligne pendant la guerre d'Algérie.

Avec les autres habitants de la cité, c'est cet homme qui est confronté à l'arrivée d'étrangers à partir des années 1960. Vitry-le-François connaît alors un boom industriel. La nouvelle orientation économique de cette ville rurale modifie en quelques années sa sociologie. La population passe de 11 131 habitants en 1954 à un maximum de 19 372 en 1975. Parmi ces habitants, on dénombre de nombreux étrangers. En 1982, ils représentent environ 10 % de la population urbaine (2000 personnes)⁷. Une bonne moitié d'entre eux sont des travailleurs nord-africains arrivés après 1962 pour travailler dans les entreprises de BTP et les usines ; la plupart viennent d'Algérie, secondairement du Maroc et de Tunisie. Les 2/5 restants sont des Européens du Sud (Portugais, Espagnols et Italiens).

⁵ Bruant Y., *op.cit.*, t. 3, p. 262.

⁶ Sur cette culture politique, voir Pouthier J.-L., « Emergence et ambiguïtés de la culture démocrate-chrétienne », in Bernstein S., *Les cultures politiques en France*, Paris, Seuil, 1999, p. 290-310 ; Descamps H., *La démocratie chrétienne et le MRP, 1946-1959*, Paris, LGDJ, 1981 ; Defaud N., *La CFDT (1968-1995). De l'autogestion au syndicalisme de proposition*, Paris, Sciences Po Les Presses, 2009.

⁷ Bonnefond-Inquiète C., « La population étrangère dans le Marne », *Revue TIGR*, n° 77-78, p. 43-54.

C'est à ce défi de l'arrivée en nombre d'étrangers que la population en général et Yvan Bruant en particulier sont confrontés. Pendant son témoignage, notre témoin évoque cette question et fait notamment le récit d'une délibération du conseil municipal en 1970⁸ :

L'arrivée à Vitry de Portugais et de Nord-Africains devenait de plus en plus fréquente, en particulier à cause des nombreuses entreprises de travaux publics où ils trouvaient facilement à s'embaucher. C'est Madame Bennegent [sans étiquette ; assistante sociale] qui souleva le problème de leurs conditions de vie :

- qui doit les loger ?
- Leurs employeurs ! répondirent certains conseillers.
- Peut-être mais trop nombreux sont ceux qui sont soi-disant célibataire et qui, après quelques mois, se découvrent chef de famille et la font venir. Cela crée le plus souvent bien des difficultés.

Cette discussion aurait pu se poursuivre sans l'intervention de Robert Godard [SFIO ; en charge du logement] qui précisa :

- Le fait n'est pas spécial à Vitry et, ce qui est sûr, le [quartier du] Champ de manœuvres est devenu un véritable bidonville. Les Nord-Africains qui n'ont pas de statut d'étrangers sont logés dans des conditions déplorables. Là, les célibataires ou tels, sont près de 200. Entre eux, il arrive qu'il loue, ou sous-louent même à des compatriotes, des baraquements dégradés, des caravanes ou parfois même une roulotte vétuste. C'est un problème humain. La France a besoin de main-d'œuvre sur le plan économique et ne fait pourtant pas d'assez grands efforts en ce sens.
- Le projet d'un foyer hébergeant les travailleurs venus de l'extérieur, ou des étrangers, est actuellement à l'étude, précisèrent à la fois [le maire Jean] Juif et Robert Godard. La ville est prête à faire un effort pour aider à sa rapide construction s'il le faut.

Le conseil donna son accord. Bientôt s'élèverait rue de la Jouette le bâtiment qui leur seraient réservé.

Cet extrait permet d'abord de souligner l'acceptation générale du principe de l'émigration. Les étrangers qui arrivent à Vitry-le-François sont des travailleurs et leur venue

⁸ Bruant Y., *op.cit.*, t. 3, p. 386.

en France et dans la ville est positivement connotée. De l'avis de tous, il s'agit d'une nécessité liée au dynamisme économique. Les Portugais et les Algériens sont acceptés sur une base d'égalité : ils sont des travailleurs comme les Vitryats.

Le second point qu'il est intéressant de soulever dans cet échange est l'absence du débat sur la concurrence entre « nationaux » et étrangers concernant l'accès au logement⁹. Dans les années 1960, la priorité donnée au logement de la population française avait mené à une différenciation dans le traitement des travailleurs étrangers : ceux-ci avaient été logés dans des immeubles d'urgence moins confortables. Les échanges au sein du conseil municipal montrent qu'il n'en est rien à Vitry-le-François : nous sommes en présence d'une politique territoriale du logement en faveur des travailleurs. Le fait que ces derniers soient étrangers ou non, ne compte pas. Cette situation renvoie à des choix structuraux locaux faits longtemps en amont : le patronat vitryat - « les employeurs » évoqués dans le texte – a pris en charge la question du logement en créant dès 1955 une société anonyme d'HLM. Dans le secteur du logement, l'initiative appartient au secteur privé. Les chefs d'entreprise ont utilisé les opportunités offertes par les lois sur le logement de l'après-guerre, notamment le décret du 9 août 1953 instituant le 1% logement¹⁰. Le bailleur social vitryat possède aujourd'hui encore 54 % du parc de logement dans la ville¹¹. L'accueil des travailleurs se fait donc sur la base d'un fonctionnement libéral. Dans le cas de Vitry, on peut rejoindre Vincent Viet quand il écrit : « La concentration des populations immigrées dans le logement social fut, jusqu'à la fin des années 1970, moins déterminée par des mesures d'attribution ou de réservation que par les vacances dans les grands logements [...] situés loin des centre villes¹² ».

On notera par ailleurs qu'Yvan Bruant oppose deux échelles dans sa présentation du débat au sein du conseil municipal. L'échelle nationale est celle des excès : excès du marché de l'emploi qui ne prend pas soin de tous les travailleurs mais aussi défaillance relative de l'Etat qui n'assume pas pleinement ses responsabilités. À l'inverse, la ville, territoire maîtrisé, est le lieu de l'ordre : on y fait « ce qu'il faut » et on y répare ce qui ne fonctionne pas. En effet, l'échange cité est un appel au volontarisme : Yvan Bruant se montre favorable à une politique particulière en direction des étrangers. Cependant si on y regarde de plus près, celle-ci est

⁹ Viet V., « La politique du logement des immigrés (1945-1990) », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 64, octobre-décembre 1999, p. 94.

¹⁰ Fédération des Entreprises sociales pour l'habitat, *1945-1957 : répondre à l'urgence*, 2016, [en ligne] <http://www.esh.fr/histoire-des-esh/1945-1957-repondre-a-lurgence/>

¹¹ Miot Y. et Rousseau M., « Décroître pour survivre ? Démolitions et transition énergétique à Vitry-le-François », *Métropolitiques*, 29 juin 2017, [en ligne] <https://www.metropolitiques.eu/Decroitre-pour-survivre.html>

¹² Viet V., *article cité*, p. 102.

ournée vers une catégorie spéciale : « les Nord-Africains qui n'ont pas de statut d'étrangers ». Il s'agit donc de travailleurs sans-papiers. Ces hommes sont arrivés dans la Marne en marge de l'Office National de l'Immigration. La demande patronale est si forte que des Algériens sont embauchés avant une régularisation après coup. Jusqu'en 1973, la pratique était fréquente. Sans papiers, l'accès au parc HLM était impossible. Cette situation a donc fait naître un « bidonville » insalubre où les marchands de sommeil règnent.

Le bâtiment évoqué a bien été construit. Il s'agit d'un foyer-hôtel de la SONACOTRA. Cet immeuble de 9 étages a été mis en service en 1972 rue de la Jouette à proximité de la zone industrielle. La construction de cet immeuble est une conséquence de la campagne nationale de résorption de l'habitat insalubre de la SONACOTRA. L'objectif de ce « foyer pour célibataires » est de permettre « un transit social entre le taudis et le logement social »¹³. Une fois stabilisés et rejoints par leur famille, les travailleurs avaient vocation à intégrer les logements de l'organisme HLM. Cent à 200 travailleurs occupent le foyer. Construit en moins d'un an à faible coût, il propose des conditions de vie peu confortables. À l'intérieur, on trouve de longs couloirs traversant tout le bâtiment. Une rangée de portes donne accès à des chambres individuelles de petite taille. Cuisine et sanitaires sont communs. Des salles récréatives doivent atténuer la solitude.

La présentation des faits par notre témoin mérite néanmoins d'être éclairée plus précisément. Yvan Bruant survalorise sans doute quelque peu l'initiative municipale. La prise de conscience de cette difficulté des travailleurs étrangers précaires n'est nullement originale. Ce souci est général jusqu'en 1975¹⁴. Par ailleurs, le rôle du patronat dans la construction du foyer a été là encore déterminant : la construction du foyer a été initiée par Jean-François Bontoux, dirigeant d'une scierie vitryate et membre de l'union patronale locale. Il est aussi membre du conseil d'administration de l'association d'accueil des travailleurs migrants. Ainsi il siège à Reims avec des représentants des grandes usines du département comme la verrerie BSN et la PUM, ainsi que des représentants de la chambre syndicale du bâtiment et des consulats espagnol et italien¹⁵. C'est probablement par ce biais qu'il a pu monter un dossier permettant de financer la construction du foyer. En 1983, M. Bontoux devient pour 17 ans directeur de la société HLM de Vitry-le-François.

¹³ Viet V., *article cité*, p. 95.

¹⁴ *Ibidem*.

¹⁵ Moulin M.-F., *Machines à dormir : les foyers neufs de la Sonacotra, de l'A.D.E.F. et quelques autres*, Paris, François Maspéro, 1976.

Si les entreprises privées jouent à Vitry-le-François un rôle déterminant dans l'accueil des étrangers, cela ne veut pas dire que la mairie ne s'investit pas. Ainsi, dans de longs passages, Yvan Bruant évoque le dossier de l'éducation. L'élu évoque avec fierté les écoles construites dans les nouveaux quartiers. Il en est convaincu : tous les enfants doivent pouvoir bénéficier d'un enseignement primaire à proximité de son lieu d'habitation. Mais il n'évoque pas particulièrement les étrangers quand il écrit à ce propos. En effet, Yvan Bruant est un partisan de l'assimilation des étrangers : il souhaite qu'ils s'intègrent à un mode de vie normé. Un logement digne, un travail et l'école : voilà ce que Vitry-le-François propose aux étrangers qu'elle accueille. À eux de trouver les chemins de l'intégration.

Dans le témoignage d'Yvan Bruant, la problématique de l'accueil des étrangers est évoquée sous un second angle. Cela a lieu à l'occasion de la construction d'une nouvelle église à Vitry-le-François. En effet, pour les « fidèles des deux lointains nouveaux quartiers », la communauté catholique locale a le projet depuis le milieu des années 1960 de construire un nouvel édifice religieux¹⁶. Celui-ci doit remplacer près de l'hôpital une chapelle en tôles construite provisoirement à la Libération. Sept membres du conseil municipal sont présents lors de la réunion en présence de l'évêque de Châlons-sur-Marne, René-Joseph Piérard, lors de laquelle est entérinée définitivement la décision de bâtir l'église et ses annexes (avril 1967).

Le terrain de 3000 m² qui a été choisi pour la future construction avait été laissé libre pour bâtir un centre culturel. En effet, la nouvelle église se situe à la bordure d'un quartier dont l'aménagement a été programmé. Depuis 1966, des immeubles y sont construits par le bailleur social. Or, ce quartier est celui qui accueille une grande partie des migrants algériens. Le fait est de notoriété publique. Ainsi on peut lire dans un rapport du patronat vitryat écrit en 1975¹⁷:

Rome-St-Charles a été le dernier quartier construit au titre de la reconstruction. Là, les HLM se sont édifiées à côté des baraquements pour lesquels la municipalité ne percevait plus aucun loyer et une fraction de la population qui n'avait pas pu ou pas voulu se reloger à la Fauvargue ou au Désert [d'autres quartiers d'habitat collectif de la ville, NDLR] a été contrainte de venir habiter un appartement d'HLM pendant que le bulldozer rasait ses maisons. Rome a de plus une forte proportion de ménages nord-africains. Le Champ de

¹⁶ Bruant Y., *op.cit.*, t. 3, p. 259 et s.

¹⁷ Bontoux J.-F., « Le logement à Vitry-le-François », Société des sciences et arts de Vitry-le-François, *Mémoires*, T. XXXV (1971-1977), p. 226-242. Article suivi par Maheut G., « Remarques statistiques sur cette enquête », p. 243-253.

manœuvre a une situation analogue [même si] pour ces deux quartiers les problèmes se posent différemment.

Yvan Bruant le sait bien car son entreprise se trouve à proximité de ce quartier. La croissance économique et démographique a entraîné un développement de la ville au Sud. Des quartiers sont sortis de terre à environ un kilomètre du centre-ville par-delà la ligne ferroviaire Paris-Strasbourg. De l'autre côté du chemin de fer, se situent l'usine Lamort où travaille notre témoin ainsi que les maisons des employés et le stade de football de l'entreprise. Si on longe les rails vers l'Est, on trouve deux quartiers d'immeubles, Rome-Saint-Charles puis le Désert, construits respectivement à partir de 1966 et 1963. 4000 personnes environ vivent à Rome-Saint-Charles. C'est donc à la limite de ce quartier que l'église est construite.

Comment Yvan Bruant perçoit-il cette proximité entre un lieu de culte catholique et une concentration de population de culture musulmane ?

Le témoignage ne pose pas le problème en ces termes. Il euphémise la question tout en y apportant une réponse explicite. De dialogue interreligieux avec les Algériens musulmans il n'est pas explicitement question. En lieu et place, la chronique d'Yvan Bruant évoque plusieurs fois la « distance » qui sépare ces quartiers du centre-ville : l'éloignement géographique permet de suggérer l'éloignement culturel et religieux. Par ailleurs, les Algériens qui vivent dans le quartier HLM ne sont pas pour lui les seuls acteurs étrangers. Lors de la première messe célébrée dans l'église en 1969, il choisit de retenir cette phrase d'un sermon : « Avant de présenter ton offrande au Seigneur, va d'abord te réconcilier avec ton frère ». Mais, pour lui, les communautés qui se rapprochent et communient à ce moment, ce sont les Français et les Allemands. L'édification de l'église a en effet été un moment marquant du jumelage opéré entre Vitry-le-François et Tauberbischofsheim depuis 1961. Dès juin 1967, les catholiques de cette ville allemande jumelée avec Vitry se sont investis auprès de leurs homologues vitryats pour récolter des fonds. La messe d'inauguration de l'église se fait en français et en allemand. Cependant, l'élu vitryat a bien compris l'enjeu de la proximité religieuse. Il y répond, à l'unisson de la communauté catholique locale, par la teneur du projet architectural. Achevée en 1969, l'église a été conçue par un architecte local qui travaille aussi pour le bailleur social, Claude Simonin. Le style est à la fois moderne et traditionnel : blanc, or et bleu, de béton et de bois, l'édifice religieux a une forme qui rappelle une « tente de Touareg ». Il s'agit d'un hommage à Charles de Foucauld (1858-1916). L'église lui est dédiée malgré la difficulté que cela pose : en effet, le missionnaire français n'a pas été canonisé à cette date. L'église est quand même dédiée à Saint-Charles mais grâce à un biais : provisoirement, elle est placée sous la

protection de Charles Borromée, évêque italien du XVI^e siècle. Dès 1969, l'usage désigne l'église sous le nom de « Charles de Foucauld ». Le choix de cette figure permet de donner sens à l'implantation de l'église. Les écrits du religieux français font partie du catéchisme classique de l'entre-deux-guerres et des références de la génération de Bruant. Ils sont aussi pleinement compatibles avec l'esprit du concile de Vatican II (1962-1965). Notre témoin exprime son attachement sincère à « l'ermite et apôtre de Tamanrasset et du Hoggar, au cœur du Sahara » [...], celui « que les Touaregs appelaient « Frères Charles de Jésus » et vénéraient comme un marabout »¹⁸. On retrouve dans ces mots l'esprit du concile qui parle de la « famille humaine » et définit un dialogue avec l'islam sur la base de valeurs religieuses et morales communes¹⁹.

Le baptême de l'église est donc une tentative d'hybridation. La toponymie apparaît d'ailleurs à M. Bruant comme un signe : il suggère que les lieux-dits contigus « Rome », « Saint-Charles » et le « Désert » amènent à penser presque miraculeusement à la figure de Foucauld. Or, ce lien entre les dénominations des quartiers est une relecture culturelle sans fondement historique : le toponyme « désert » notamment est ancien. Il désigne en vieux français des terres incultes et depuis au moins le XVIII^e siècle, ce territoire est appelé ainsi sans référence à l'Afrique²⁰.

La construction de l'église est indéniablement un geste symbolique en direction de la population algérienne. À la lecture des mémoires d'Yvan Bruant, on ne peut pourtant pas dire que la démarche est fondée sur la réciprocité. S'il y a bien reconnaissance, dans l'esprit de Vatican II, de la liberté de conscience de tous, il semble clair que, dans le domaine religieux, Yvan Bruant est persuadé de la supériorité du christianisme.

Après l'examen de la question du logement et de l'édification de la nouvelle église, la cartographie de la représentation qu'Yvan Bruant se fait des étrangers reste incomplète. En effet, il est en contact avec des étrangers d'autres origines. Des Portugais présents en nombre dans la ville, il ne dit rien. Cependant il évoque une autre communauté, les Vietnamiens.

À partir de 1957, Yvan Bruant se propose pour être la famille d'accueil de collégiens et lycéens vietnamiens. Ces derniers étant internes au « collège » de la ville logent pendant les

¹⁸ Bruant Y., *op.cit.*, t. 3, p. 366-367.

¹⁹ Costes A., « L'Eglise catholique dans le débat sur l'immigration », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 4, n° 1-2, 1er semestre 1988, p. 29-48.

²⁰ Carte de Cassini du 18^e siècle consultée sur geoportail.fr

week-ends chez des Vitryats volontaires. Issus des élites vietnamiennes, ces jeunes « étudiants autochtones de nos anciennes possessions d'outremer » fuient l'instabilité politique et bientôt la guerre²¹. Yvan Bruant brosse un portrait très laudateur de ces jeunes et de leurs parents. Il apprécie chez eux leur gentillesse et leur éducation. Ainsi il raconte que, grâce à eux, il découvre :

[...] l'existence d'une civilisation très poussée et respectueuse des valeurs proches de celles que l'on m'enseignait encore lorsque j'étais enfant, ensuite une religion d'amour, à caractère philosophique, le bouddhisme, religion pacifiste et non combattante, admettant d'une certaine façon toutes les autres. Et nous trouvions chez ces enfants l'écoute, le respect et la considération qui sont dus aux parents comme aux anciens, qualités perdues pour certaines ou malheureusement en voie de disparition en France²².

Les Vietnamiens sont les seuls étrangers à bénéficier de ce genre de commentaires. Un point de vue un peu rapide pourrait laisser penser qu'Yvan Bruant adopte ainsi un point de vue discriminant. Il s'agirait d'un contre-sens : son séjour en Afrique du Sud en est la preuve. En 1975, Yvan Bruant doit installer une usine à Bloemfontein en Afrique du Sud²³. Il découvre alors au quotidien la société de l'*apartheid*. De façon discontinue, il passe plusieurs semaines dans le pays. Deux employés venus de Vitry-le-François restent sur place pendant tout le chantier. Ils ont embauché des Sud-Africains noirs. Sur le site de l'usine, Yvan Bruant sert la main de ces travailleurs noirs ; ceci lui vaut une remarque de ses clients sud-africains qui lui font dire que « cela ne se fait pas [car] c'est très mal vu de la direction. » Ce à quoi il répond : « Tant pis, je continuerai. Ces hommes paraissent tellement heureux que je le fasse. » L'ingénieur français rapporte son émotion face aux conditions de vie dans les *townships*, notamment à Soweto. Au début des années 1990, quand il relate cet épisode, il sait qu'en juin 1976 ont lieu de violentes émeutes. Il rappelle que, dès 1975, cette ville « [est] en pleine ébullition, pour ne pas dire en révolte contre l'autorité ». Son témoignage s'arrête aussi avec émotion sur le match de football auquel il assiste avec ses collègues et pendant lequel ils ne sont que trois Blancs au milieu de milliers de Noirs. Son séjour en Afrique du Sud se termine par des adieux chaleureux faits aux employés noirs devant des Blancs outrés.

Ces différents épisodes permettent de tenter de définir la grammaire des perceptions d'Yvan Bruant. L'élus MRP a répondu au défi de l'accueil avec les références culturelles du

²¹ Bruant Y., *op.cit.*, T.3, p. 129

²² *Ibid.*, p. 130

²³ *Ibid.*, p. 482 et s.

catholicisme social. Au centre de ses convictions se trouve l'idée que la personne humaine est sacrée. Celle-ci s'épanouit dans des communautés à taille humaine : au sein de celles-ci, on a des repères. Ces corps intermédiaires sont, d'après notre témoin, les lieux de l'expression de la liberté. À l'inverse, il se méfie des excès des organisations désincarnées que sont l'Etat et le marché. Au sein de ces grands ensembles, d'après lui, les individus, esseulés, vivent ou bien se perdent. De ce point de vue, Yvan Bruant ne cache pas sa fierté face à la réussite de Vitry-le-François. L'activité des élites au sein des différentes structures de la ville – conseil municipal, entreprises et syndicats, société HLM, école, associations, milieu catholique – offre la possibilité aux personnes d'exprimer leurs talents. Et si ces personnes sont des étrangers, notre témoin s'en réjouit. Ainsi, après son départ du conseil municipal en 1971, il met en avant la façon dont les structures associatives permettent la socialisation des individus. En 1984, il écrit :

[...] la Maison des jeunes et de la culture (MJC) [apporte] aussi son aide à plusieurs autres jeunes sortis de son sein, animés des mêmes idéaux et entraînés par un garçon ardent, Nabil Ben'Mrad. Ces filles et ces garçons s'associant, (l'association) Sémaphore voyait le jour. S'ouvrirait alors une ère de collaboration active et de maturité vite acquise²⁴.

À la lecture des mémoires de l'ingénieur, on entend souvent l'écho de l'enfance. Yvan Bruant est né dans un village isolé de la plaine de Champagne situé à 30 kilomètres de Vitry-le-François. Ce sont ces mêmes structures sociales qui l'ont construit et ont permis son succès professionnel et social. On peut légitimement penser qu'il voit le travailleur algérien des années 1960, un rural devenu ouvrier d'usine, comme une sorte de double. Il n'est donc aucunement dans le mépris. Cependant il est sûr qu'il estime que le modèle social vitryat est bon, c'est-à-dire supérieur. Par ailleurs, d'après lui, il faut du temps et des efforts pour intégrer réellement les étrangers qui sont arrivés. L'intégration est le but et les communautés le moyen. L'assimilation des étrangers ne se décrète pas et l'auteur ne se lance pas dans de grandes déclarations de principe. Pour que les choses soient justes, il faut que les accueillants et les accueillis assument leurs devoirs et fassent valoir leurs droits.

La construction du foyer SONACOTRA en 1972 et la visite de l'Afrique du Sud en 1975 constituent des contre-modèles. Yvan Bruant considère le bidonville qui s'est développé comme une erreur à mettre au discrédit des accueillants. De même pour le mensonge des travailleurs qui se prétendent célibataires alors qu'ils ont une famille : la désorganisation

²⁴ Bruant Y., *op.cit.*, t. 3, p. 498.

nationale du marché de la main-d'œuvre a favorisé l'émergence de « mauvaises pratiques ». À une échelle très supérieure, l'Afrique du Sud apparaît à l'ingénieur vitryat comme le sommet de l'injustice. L'Etat y a créé des étrangers à l'intérieur même de la société. Cette privation de liberté est inacceptable et contre-productive : elle constitue le ferment de la révolte contre l'ordre établi. En tant que conservateur, Yvan Bruant ne peut y souscrire.

Pour finir il reste un épisode qui ne semble pas entrer dans les cas de figure envisagés jusque-là : il s'agit des lycéens vietnamiens. Ce sont les étrangers à la fois les plus différents et, avec les Allemands mais pour d'autres raisons, les plus appréciés d'Yvan Bruant. Comment expliquer ce traitement particulier ? D'abord les Vietnamiens sont des individus très peu nombreux et les contacts sont personnels. La communauté au sein de laquelle il les côtoie est la plus intime, la famille. Mais par ailleurs, on peut conjecturer que l'accueil des Vietnamiens autorise surtout Yvan Bruant à laisser libre court à la nostalgie. Dans ce cas particulier, ce sont les étrangers qui donnent une leçon à la société française : ces Vietnamiens partagent plus d'un trait avec le « bon sauvage ». Cédant à l'exotisme voire à un certain primitisme, Yvan Bruant voit chez ces Asiatiques une noble altérité, celle qui force l'admiration des sensibilités abimées par la modernité technique. Comme si ces jeunes étaient les représentants d'un paradis perdu, c'est-à-dire d'une société qui n'aurait pas quitté, comme la fait Vitry-le-François, les « rives d'antan ».

Les mémoires d'un ingénieur catholique engagé dans la vie de la cité permettent d'apprécier une vision panoramique sur l'accueil des étrangers à Vitry-le-François dans les années 1960-1970. Il en ressort qu'il est difficile de faire la part des choses quand il s'agit de distinguer le rôle de la « raison » et celui de la foi. Il serait plus pertinent pour cerner la personnalité d'Yvan Bruant de souligner deux oppositions qui structurent ses prises de position. Il est d'abord attaché aux communautés de proximité et redoute autant l'individu isolé que les ensembles trop vastes. Par ailleurs, il est attaché au lien entre le passé et le présent, la tradition et le contemporain. Notre témoin s'est fabriqué une représentation de « ses étrangers ». Les Portugais n'en sont pas. Les « bons étrangers » sont les individus qui ont le courage de prendre leur destin en main : à l'image du jeune Bruant, ils quittent leurs campagnes pour s'intégrer par le travail et l'enthousiasme. Entrent dans cette catégorie les travailleurs algériens et les lycéens vietnamiens. À l'inverse, l'auteur se méfie des organisations sociales qui ne respectent pas la liberté des individus. À ce titre, il rejette la ségrégation en Afrique du Sud et exprime une méfiance vis-à-vis des Algériens en tant que communauté. Les mémoires d'Yvan Bruant offrent donc la possibilité d'une plongée exceptionnelle dans les sensibilités des années 1960-1970.

Néanmoins reste ouverte une question : dans quelle mesure ce témoignage de 1992 n'est-il pas aussi, au détour de quelques mots, représentatif d'une « certaine recomposition idéologique opérée dans les années 1980 » définissant un modèle d'intégration au moment où la réalité sociale semblait démentir son succès espéré²⁵ ?

²⁵ V. Viet, *article cité*, p. 103.